

# La suédoise finalise son « jobs deal »

FÉDÉRAL Le gouvernement ne limite pas son ambition à la confection du budget 2019

- ▶ Charles Michel a convoqué un nouveau « kern » ce lundi soir.
- ▶ A l'heure de boucler cette édition, pas de fumée blanche au-dessus de Val-Duchesse.

**L**e Premier ministre fédéral Charles Michel travaille d'arrache-pied pour boucler, avant de partir en vacances, un grand accord d'été. Ce lundi, il a consacré la journée à des réunions bilatérales, avant de convoquer un « kern », un conseil des ministres restreint, à 18 heures. À 22 heures, lors du bouclage de l'édition du *Soir*, la réunion était toujours en cours à Val-Duchesse.

## 1 Le « deal pour l'emploi. »

Charles Michel l'avait annoncé en primeur dans *Le Soir* fin mai : il veut lutter contre la pénurie de main-d'œuvre à laquelle les entreprises font face. Il entend faire adopter une série de mesures par le gouvernement fédéral. Quelques-unes sont déjà connues, comme le gel de la dégressivité des allocations de chômage pour ceux qui suivent une formation, l'immunisation fiscale des primes régionales à la formation aux métiers en pénurie, ou un complément salarial de 1.000 euros que pourraient verser les entreprises aux travailleurs qui restent au moins trois mois à leur service. D'autres mesures, plus délicates, posent problème. Il est question de renforcer la dégressivité des allocations de chômage, en payant un montant plus élevé juste après la perte d'emploi, mais en accélérant ensuite la

baisse des allocations pour atteindre plus vite le montant minimal. Le problème tient non seulement à l'opportunité d'une telle mesure, mais aussi à son coût budgétaire. Autre mesure du « jobs deal » qui pose encore problème : la question des prépensions (chômage avec complément d'entreprise). Il est question d'obliger les prépensionnés de plus de 60 ans à rechercher activement un emploi (« disponibilité active ») alors qu'ils doivent actuellement uniquement répondre aux offres qui leur sont transmises par les organismes régionaux de l'emploi (« disponibilité passive »).

## 2 Le budget 2019.

Selon les estimations du comité de monitoring, il faut « trouver » 2,66 milliards – comprenez : des efforts additionnels de cette ampleur sont requis pour tenir la trajectoire budgétaire (qui prévoit le retour à l'équilibre structurel en 2020). Si des « corrections techniques » (autrement dit : des prévisions revues des évolutions des recettes et des dépenses) permettraient de « récupérer » un milliard, des doutes subsistent au sein de la majorité sur le caractère durable de la forte hausse des versements anticipés à l'impôt des sociétés. Faut-il considérer qu'une partie est structurelle ou, par prudence, que la totalité de la

hausse est temporaire ? Le comité de monitoring était divisé sur ce point. Or, cela pèse lourd : il y va (au maximum) de 1,8 milliard d'euros (nos éditions du 18 juillet). Certains ministres auraient, nous dit-on, critiqué l'« optimisme » du ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA). Mais apparemment, le bouclage du budget ne poserait plus de problème.

## 3 Arco-Belfius.

Politiquement, le dossier est important pour la majorité : l'indemnisation des ex-coopérateurs d'Arco et la mise en bourse partielle de la banque publique se sont immiscées dans les négociations de l'été. En résumant : le CD&V ne voulait pas d'un exit sur les marchés pour Belfius avant qu'une solution pour indemniser les ex-coopérateurs ne soit trouvée. La solution avancée ? La constitution d'un fonds de 600 millions d'euros – soit le montant nécessaire pour une indemnisation à 40 % des pertes des coopérateurs promise par le gouvernement – alimenté via la liquidation de « ce qu'il reste d'Arco », une participation de la SFPI (société fédérale d'investissement et de participations) et de Belfius. Problème : l'Europe a déjà recalé une manœuvre (quasi) similaire. L'opération s'annonce donc périlleuse. De son côté,

Belfius pourrait être introduite, peut-être encore en octobre, sur les marchés à hauteur de 30 %.

## 4 Un quatrième opérateur.

À la mi-juin, le vice-Premier Alexander De Croo (Open VLD) mettait sur la table l'ouverture du marché à un quatrième opérateur de téléphonie mobile. L'IBPT a rendu, il y a une dizaine de jours, un rapport mi-figure mi-raisin, admettant que la présence d'un quatrième opérateur pourrait certes faire baisser les prix, tout au moins initialement, mais sans soutenir franchement la proposition du vice-Premier libéral. Et Alexander De Croo s'est fait vu opposer par ses collègues l'étude de la fédération patronale Agoria, qui met en garde contre les risques d'une telle opération – dont le rendement budgétaire ne serait que limité : un peu plus de 100 millions pourraient être tirés de la mise aux enchères de la licence.

## 5 Le remplacement des F-16.

C'est un des dossiers chauds du fédéral : le remplacement des avions de combat. Aux dernières nouvelles, et sauf revirement, il serait plutôt question de régler ce problème après les vacances. Ce ne sera pas une mince affaire. ■

**DOMINIQUE BERNS**  
**AMANDINE CLOOT**  
**BERNARD DEMONTY**